
Arrêté ministériel portant agrément du service LEPA, en tant que partenaire apportant de l'aide aux justiciables

A.M. 13-12-2017

M.B. 20-02-2018

Par arrêté ministériel du 13 décembre 2017, le service LEPA sis place du Marché 55 - 4800 Verviers est agréé en qualité de partenaire apportant de l'aide aux justiciables.

Le service LEPA est agréé pour exercer la mission suivante :

- Accompagnement à la mise en oeuvre et au suivi des décisions judiciaires pour l'arrondissement judiciaire de Liège.

La dérogation aux titres requis concernant madame Muriel ARNOULD est accordée.

L'agrément prend effet le 1^{er} janvier 2018 pour une durée de six ans.